

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 27 juin 2011
Séance du 06 juin 2011

8f Budget principal – Admissions en non-valeur

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT

Mme PORAS

Mme M'BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO

Mme DINGIVAL

Mme PAMART

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

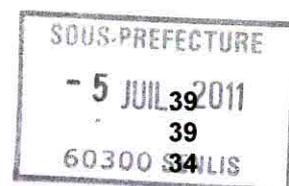
Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Madame le Trésorier principal de Creil et banlieue municipale a transmis au service financier de la Ville de Creil la liste de certains produits non recouverts, d'un montant de 21 907.00 euros, correspondant notamment à des impayés de cantines et de centres de loisirs, de crèches, de classes de découverte et de classes de neige, de marchés, de droits de voirie et de terrasses couvertes, de documents non rendus à la médiathèque, de conservatoire de musique et de danse, de loyers, de locations de salles, de reversement ou remboursement de salaires et divers.

Les différentes actions intentées à l'encontre des débiteurs n'ont pu aboutir. En effet, le problème d'adresses inexactes, les décès, les disparitions, les procès-verbaux de réquisition, les poursuites extérieures ou les liquidations judiciaires ne permettent pas de diligenter une quelconque procédure.

Madame le Trésorier principal ne disposant plus d'aucun moyen d'agir, souhaiterait l'admission en non-valeur des créances ci-après :

Pouvoir à :	M. BERNARD-LUNEAU
Pouvoir à :	Mme CAPON
Pouvoir à :	M BOULHAMANE
Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
Pouvoir à :	Mme FEVRIER
Pouvoir à :	M. SEGUIN
Pouvoir à :	M. NACHITE



maintenant !

⇒ Cantines et centres de loisirs	4 648.73 euros
⇒ Crèches	2 157.89 euros
⇒ Classes de découverte/classes de neige	744.96 euros
⇒ Marchés	302.78 euros
⇒ Droits de voirie et terrasses couvertes	1 772.68 euros
⇒ Documents non rendus à la médiathèque	411.12 euros
⇒ Conservatoire de musique et de danse	155.64 euros
⇒ Loyers	4 240.76 euros
⇒ Locations de salles	375.18 euros
⇒ Salaires (versement-remboursement)	6 972.75 euros
⇒ Divers (entretien de chaudières-mise en fourrière-titre transféré-frais médicaux)	124.51 euros
TOTAL	21 907.00 euros

Cette dépense sera imputée au crédit prévu à cet effet au budget de la ville (chapitre 65-article 654-fonction 01 AA).

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 31 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'approuver les admissions en non-valeur déterminées dans l'exposé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 JUL. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

05 JUL. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.07.11 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Taluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

